



APPEL A LA GREVE ET A LA MOBILISATION LE 18 MARS 2014

Les Fédérations CGT, FO, Sud, du secteur de la santé et de l'action sociale, réunies le 10 février 2014, refusent les politiques d'austérité que le gouvernement et les employeurs continuent d'imposer aux salariés.

Aucun secteur n'est donc épargné par les politiques de restriction qui impactent les conditions de travail et nos missions de service public.

Au nom de la baisse des dépenses publiques, le gouvernement avec son « pacte de responsabilité » fait un nouveau cadeau de 30 milliards aux entreprises, en volant notre salaire différé, nos cotisations sociales.








Cette situation devrait s'aggraver avec les préconisations de la Cour des comptes « *pour enrayer la spirale de la dette sociale* », qui devrait passer selon elle « *par un effort accru de la maîtrise des dépenses de santé* », pour nos différents secteurs. C'est d'ailleurs l'objectif que le gouvernement s'est fixé dans la recherche de 50 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 dans les services publics. Soit, selon le rapport de la Cour des comptes et le JDD du 9 février dernier, 15 milliards sur la santé, dont près de 5 milliards sur l'hôpital public.

Cette politique d'austérité, voulue par le gouvernement, s'inscrit totalement dans la continuité des gouvernements précédents.

Il s'agit d'une attaque contre la sécurité sociale, les établissements et services de santé, du secteur social, et médico-social.

A plusieurs reprises, les fédérations CGT, FO, SUD du secteur de la santé et de l'action sociale ont tiré le signal d'alarme.

C'est pourquoi elles appellent à la grève, à la mobilisation, à des manifestations interprofessionnelles le 18 mars 2014, sur des revendications claires telles que nous les avons développées contre l'ANI et contre la contre-réforme des retraites, pour :

-  l'augmentation générale et rattrapage des salaires pour mettre fin à la situation de gel, tant dans le public que dans le privé,
-  l'embauche sur des emplois statutaires dans la Fonction publique et des CDI dans le privé,
-  l'opposition totale à l'austérité,
-  la défense et l'amélioration de notre système de protection sociale,
-  le maintien et l'amélioration des garanties conventionnelles et statutaires,
-  l'arrêt des restructurations, des fermetures de lits et de places, des suppressions de postes
-  l'abrogation de la loi HPST

Paris, le 21 février 2014
La Fédération CGT Santé et Action Sociale
La Fédération FO des Services publics et de Santé
La Fédération FO de l'Action Sociale
La Fédération SUD Santé Sociaux